



Cambrin

Mars 2023

Au fil des mois ...

AGENDA

Samedi 4 Mars

Concert du Jam's band
19h30 - Salle des fêtes Léonce Pruvost

Mercredi 8 Mars

Balayage des fils d'eau

Samedi 11 Mars

Opération Ville Propre 9h/12h
Rendez-vous dès 9h00
place Marcel Cabiddu

Samedi 18 Mars

Soirée « Sans Patrick » (APE)
19h00 - Salle Léonce Pruvost

Lundi 27 Mars

Don du sang
Salle Léonce Pruvost

A venir :

- 1/04 - Thé dansant (Amicale Laïque)
- 2/04 Tournoi de belote (amicale Laïque)
- 10/04 Chasse à l'Œuf (municipalité)
- 30/04 - Repas des aînés (municipalité)

Comme vous le savez la commune a signé un partenariat avec la **mutuelle moat** pour vous proposer, aux meilleures conditions, une mutuelle de village (contact : Madame Gourdin au 06.79.46.22.87).



Prochainement, en partenariat avec la Cabbalr, et toujours dans le souci de faciliter l'accès à une couverture santé pour tous, vous aurez accès aux offres de la mutuelle Just, qui vous proposera, aux meilleurs tarifs, ses offres de complémentaire santé.

Passage à l'heure d'été

Nous passerons à l'heure d'été dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars 2023.

+ 1 heure

À 2 heures du matin il sera alors 3 heures.



Nous perdrons 1 heure de sommeil.



SAMEDI 11 MARS 2023

La municipalité et le Comité des fêtes vous proposent de participer à l'opération village propre, de 9h00 à 12h00.

Rendez-vous sur le parking de l'EHPAD.

Le matériel vous sera fourni par la commune et une benne sera mise à votre disposition.

Merci d'avance pour votre participation !

UNE VILLE PROPRE
c'est l'affaire de tous !



Salon du bien être



Après deux ans d'absence, le salon du bien être a fait son grand retour Salle Léonce Pruvost le dimanche 5 Février.

Près de 140 visiteurs ont rendu visite aux nombreux exposants présents.

Un franc succès obtenu grâce aux efforts des organisateurs, des exposants, des bénévoles et quelques membres du personnel communal. Merci à eux ! et à l'année prochaine !



Carnaval à l'école



Centre de loisirs

56 enfants ont participé au centre de loisirs qui s'est déroulé du 13 au 17 Février.

Au programme des festivités de nombreux jeux autour du carnaval, de la saint valentin, des tournois sportifs ou autres activités manuelles. Deux sorties étaient organisées, la première au parc Taho et Lina de Vendeville et la seconde à la piscine de Liévin.



Cette nouvelle compétition se déroulera le samedi 4 Mars, veille du traditionnel grand prix de Lillers. La course sillonnera le territoire de la CABBALR sur plus de 175km, traversant ainsi 48 des 100 commune de l'agglo de Béthune-Bruay (dont Cambrin). Près de 160 coureurs sont attendus.

Pour cette première édition le départ fictif se fera devant l'hôtel communautaire avant le réel départ place de Labourse. La course se déroulera en deux temps, une première partie très roulante (plat pays) et une seconde consacrée aux collines de l'Artois.

L'arrivée se fera face à la poste de Béthune après 176,2km de course.

Le passage sur notre commune est prévu vers 12h30. (rue de Noyelles / route nationale)

LE TOUR
des **100 communes**
1^{ère} édition

4 mars 2023
> 175 KMS

entre les plaines...
... et les collines de l'Artois

DÉTHUNE > DÉTHUNE
Départ 12h20 - Avenue de Londres
Arrivée 16h15 - Bd Kitchener

OUVERTURE DE SAISON
avant le Grand Prix de Lillers (5 mars)

COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE
+ de 150 coureurs

PARCOURS INÉDIT
Traversée de villages patrimoine

20 TERRE DE JEUX 24

Infos · Tracé du Parcours
www.bethunebruay.fr/T100C

BÉTHUNE SMART CITY
Pas-de-Calais
RS
Région Hauts-de-France
Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Fermeture du réseau cuivre



Le réseau cuivre, qui vous fournit le téléphone, l'internet et la TV va disparaître progressivement au profit de la fibre optique, une technologie plus moderne, plus rapide et plus puissante. Ce réseau, plus sensible aux aléas de la météo ou à l'humidité et plus énergivore a atteint ses limites à l'heure où internet a une place pré-

dominante dans la vie de très nombreux français.

La fermeture du réseau cuivre va se faire progressivement par zone géographique identifiée. Tous les ans les opérateurs commerciaux vont proposer à leurs clients d'être accompagnés pour migrer vers la fibre optique. A partir de 2026 plus aucun opérateur ne pourra proposer à ses clients une offre de connexion autre que la fibre

Quelle échéance pour notre commune ?

La commune de Cambrin a été présélectionnée pour être intégrée au lot n°2 de fermeture du réseau cuivre. **La date de fermeture technique interviendrait en novembre 2025.** A cette date, l'ensemble des Cambrinois devra avoir migré sur une autre technologie disponible.

Comment savoir si vous êtes sur un réseau cuivre ?

Si vos équipements sont branchés sur un boîtier blanc (prise PTO), vous avez la fibre, si ceux-ci sont branchés sur une prise en T, vous êtes encore raccordés au réseau cuivre.



Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Qui est concerné ? Cette obligation déclarative, qui doit être effectuée entre le 1er janvier et le 30 juin 2023, concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation : propriétaire indivis ; usufruitiers ; sociétés civiles immobilières (SCI).

Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ? Tous les propriétaires doivent, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1er janvier 2023. Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr). Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation. À savoir : En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée.

Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ?
D'une résidence secondaire ?
D'un bien locatif ?

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via **Gérer mes biens immobiliers** sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)*

TOUT SAVOIR SUR GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS
<https://www.impots.gouv.fr>

QR CODE À VENIR

*Les propriétaires ont jusqu'au 30 juin 2023 pour réaliser leurs déclarations.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES FÊTE

LA SANS PATRICK

18 MARS 19H

ÉTÉS-VOUS PRÊT À RÉSOUDRE L'ÉNIGME?

TENUE PAS CORRECTE EXIGÉE

AMBIANCE MUSICALE ASSURÉE

SALLE LÉONCE PRUVOST À CAMBRIN
RÉSERVATION OBLIGATOIRE
06 57 05 68 32

TARTIFLETTE & PATISSERIE MAISON
ADULTE 12€ / ENFANT (-12ANS) 8€

BAFA Formation Générale

Dès 16 ans

260€ En Demi Pension

Avril 15 au 22

Approfondissement « grands jeux »
du 24 au 29 Avril

HAISNES

Dossier d'inscription à retirer au SIVOM DE L'ARTOIS
1 route de Vermelles, 62138 HAISNES
à partir du Mercredi 1er Mars 2023 : de 10h à 12h / 13h45 à 16h30

Plus d'infos au 03.21.74.81.74 : Dany DEMAY
au 03.28.55.95.20 : Léo Lagrange NIDF
ou par mail à bafabafd.nord@leolagrange.org

SIVOM DE L'ARTOIS

leo lagrange

L'AMICALE LAÏQUE ORGANISE SON

THÉ DANSANT

LE SAMEDI 1ER AVRIL 2023

ANIMÉ PAR COCKTAIL MUSIC

SALLE DES FÊTES LÉONCE PRUVOST
16H00 - 21H00

CAMBRIN

ENTRÉE 10€
8€ SUR RÉSERVATION
"1 BOISSON OFFERTE SAUF CHAMPAGNE"
06 59 52 02 99
OU
06 20 40 31 34

PETITE RESTAURATION SUR PLACE
IPNS



Candidatures animateurs centres de loisirs:
Les candidatures pour les centres de loisirs d'avril et de juillet sont à déposer au plus tard le lundi 13 Mars.